



Deux augmentation de loyer en 1 ans

Par **FrancineM**, le 27/06/2015 à 16:49

Bonjour,

J'habite actuellement en HLM depuis Mai 2014 ou il y a eu une augmentation de loyer car il y a eu des travaux sur ce bâtiment (Isolation plomberie etc etc...) donc une augmentation de 45€ en juin 2014.

En Avril 2015 une deuxième augmentation de 45€ s'ajoute suite a ses travaux sans qu'aucun locataire ,n'est été prévenu.

Ma question est la suivante suite aux augmentations de loyer effectuer mon loyer me revient aujourd'hui cher mais avec cet office HLM il faut 2ans pour demander un échange d'appartement étant donné qu'il n'y a eu aucun courrier ni réunion (d'après eu il y aurait eu une réunion en 2012....)

serait il un motif valable pour pouvoir changer d'appartement ?

Merci de vos réponses
Cordialement
Francine